

Union & Dynamisme

pour Saint Christol lez Alès
Le Journal de l'opposition municipale

Une classe ferme à la maternelle Joliot-Curie : 27 bambins dans la rue. Qu'a fait la municipalité ? RIEN

EDITO

Monsieur le maire, il faut arrêter de jeter de la poussière aux yeux de vos administrés !

Vous vous targuez d'avoir fait bouger les choses dans la commune depuis votre élection, mais qu'en est-il réellement ? Déjà dans nos précédents numéros, nous avons pu démontrer aux St Christolens que vous et votre équipe étiez les rois de l'auto-satisfaction...

Transfert des compétences à la communauté d'agglomération : Comment osez-vous faire croire à la population de la commune que vous maîtrisez les compétences qui ont été transférées. En matière communautaire, vous ne faites que subir la politique impulsée par le Président de l'agglomération et ce avec une passivité totale...

Amélioration du cadre de vie : Vous omettez me semble-t-il, de parler de l'état de la route de Montézieu et de l'ancien chemin de Sommières, ou chaussées déformées et nids de poules sont notre lot quotidien...

Les grands projets d'infrastructure : 3 Projets de l'école Margnac ; dans quel but et dans quelle mesure ? Ne vaudrait-il mieux pas créer un autre groupe scolaire, comme prévu par l'ancienne municipalité sur la ZAC de Valès.

Pour les groupes scolaires de taille moyenne, me semblent plus adaptés et conviviaux, qu'un grand groupe qui sera quotidiennement plus difficile à gérer.

La délocalisation du centre de loisirs est une nécessité, elle était d'ailleurs inscrite dans notre programme lors de la campagne pour les municipales.

Par contre, pouvez-vous nous dire le lieu ? Domaine du Rouret ? L'agrandissement du centre sportif ? Mais bien sûr, avec le palais des sports devenu simple gymnase, cela devient une nécessité !

Rehabilitation du patrimoine : Les travaux de l'église, on en a déjà parlé, et il n'y a pas vraiment de quoi s'en féliciter parce que initiés et montés par la municipalité précédente...

Les problèmes de sécurité du foyer Socio-culturel, subitement découverts après les élections municipales, me poussent à la réflexion :

Si vraiment il y avait des problèmes sérieux, comment un lieu aussi symbolique a-t-il pu être laissé par certains élus de l'opposition d'alors ? La maison Sorbière ou la cerise sur le gâteau ! Sa réhabilitation fait l'objet d'un chantier d'insertion ; mais où est l'architecte et où est le permis de construire pour un bâtiment destiné à recevoir du public ? Et dire qu'ils sont si soucieux de la sécurité...

Le repas des aînés :

Effectivement il y avait beaucoup d'élus, mais où était M. le maire ? Ne restait plus qu'un loupeur du traiteur pour emballer le paquet, environ 70 personnes ont eu droit à des cuisses de lapin tout juste chaudes.

Orientation politique de la commune :

Enfin pour conclure, j'ai eu la surprise de m'entendre dire, que la municipalité précédente a eu tort d'engager la commune dans de grands projets (lycée, voie de contournement...).

A ces destructeurs je répondrai la chose suivante : une commune n'est prospère que si elle progresse. Il en va de l'avenir de nos enfants.

Il est sûr que certains privilégiés voient d'un mauvais œil « l'étranger », qui va acheter un terrain et faire construire à côté de chez lui.

Certains listes ont même basé toute leur campagne là dessus... Pour ma part, je pense qu'il ne faut pas être égoïste, tout le monde a le droit à son coin de campagne !

Après, reste à la municipalité en place, d'inscrire cette politique d'urbanisme, dans un développement durable et maîtrisé. A ceux qui nous ont accusés de bétonner, je rappellerai que seulement 12% du territoire communal n'est bâti, et que c'est grâce au développement de notre commune, qu'on a pu maintenir les taux de la fiscalité pendant des années... Votre municipalité qui l'a brutalement freinée en est réduite à raclez les fonds de tiroir, sans parler des projets de filage fiscal des contribuables saint-christolens !

Sébastien GIL, Président d'Union et Dynamisme pour Saint Christol



URBANISME... A LA HUSSARDE !!!

DEUX DOCUMENTS FONDAMENTAUX POUR L'AVENIR DE SAINT CHRISTOL :

Au Conseil municipal de décembre 2008 et à celui de janvier 2009, la majorité municipale a adopté deux documents fondamentaux pour l'avenir de la commune :

le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui remplace le POS (Plan d'Occupation des Sols) dont la version initiale datait de 1987.

Le Dossier de Réalisation et la Convention d'Aménagement de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de Valès (environ 12 hectares).

Par rapport à ces deux documents, nous élus, Grégory Thomas et Ghislaine Bingler ont voté :

- CONTRE LE PLU,
- ONT REFUSE DE VOTER CONCERNANT LA ZAC DE VALES (ceci après une déclaration ayant valeur d'explication de notre position ce qui a provoqué, ce jour-là, à la demande du groupe du Maire, une interruption de séance !!!)

POURQUOI CE VOTE CONTRE ET CE REFUS DE VOTE ?

Pour deux raisons : l'une portant sur la forme, l'autre sur le fond.

SUR LA FORME TOUT D'ABORD :

Tant sur le PLU, que sur la ZAC de Valès, le groupe « Clarté et Démocratie » (bien mal nommé !) a totalement escamoté l'information et le débat démocratiques et s'est borné à imposer sa propre vision de l'urbanisme.

Prenez l'exemple du PLU :

Adopté à la hussarde lors de l'ultime conseil municipal de 2008, c'est un autre élu d'opposition qui faisait remarquer que si la municipalité précédente avait organisé plus de 35 réunions publiques d'information et de concertation sur le PLU, la nouvelle municipalité pour le faire adopter s'était contentée de 2 réunions du Comité Consultatif.

Mieux même depuis avril 2008 et jusqu'au 10 février 2009, la commission municipale de l'urbanisme n'a jamais été réunie, j'ajoute à l'urbanisme n'ayant pas jugé utile de la réunir avant l'adoption du PLU.

D'ailleurs, la réunion des commissions municipales ne semble pas être la tasse de thé de la nouvelle majorité et il a fallu une prestation de nos élus pour que l'on assiste à une réunion en rafale des dites commissions peu, avant l'adoption du budget, réunion dont il fut évidemment tenu un grand compte... puisque à l'ordre du jour du Conseil de février 2009, le budget fut adopté avant le compte rendu et l'approbation ou non des dites commissions... Cela s'appelle se moquer du monde comme devait le faire remarquer Ghislaine Bingler.

Quant aux documents sur la ZAC de Valès, c'est encore mieux ! L'adjoint à l'urbanisme et le maire ont décidé de les faire adopter sans aucune information publique et bien entendu sans réunion du Comité Consultatif de l'urbanisme, ni de la Commission municipale.

Quant on voit dit que ce sont de grands démocrates !!!

Mais au-delà de la forme, il y a le problème de fond.

LE PROBLEME DE FOND :

En décembre, la majorité du Conseil Municipal a donc adopté ce document qui engage pour les années à venir l'urbanisation de la commune. Le contenu de ce texte tel qu'il est voulu par l'équipe actuelle est non seulement critiquable mais présente des faiblesses évidentes :

Si dans ses grandes lignes, il reprend celui effectué par la précédente municipalité, il y ajoute une profonde méconnaissance de la réalité st-christolienne.

Par exemple, en dehors des zones inondables, il supprime ailleurs les éléments de protection contre les inondations (ex-ville sanitaire de 0,80 cm, clôtures transparentes etc). Autrement dit on ignore délibérément le phénomène de ruissellement sur la commune et ses conséquences.

Il y ajoute également un potentiel de contentieux administratifs non négligeables : un seul exemple, en se refusant à déterminer une largeur minimale des voies de desserte des habitations.

A l'opposé, le document multiplie les complications administratives, ainsi pour la zone IUA dont la constructibilité ne pourra être autorisée, même en cas d'arrivée des réseaux qu'après une procédure de modification du PLU soit 6 mois à un an de procédure et de frais supplémentaires.

En réalité, sans le dire, il y a une volonté profonde de bloquer le développement urbain de St Christol, une vision très restrictive de l'avenir sans parler de la protection de quelques prés carrés !

Trois exemples à ce sujet :

- A proximité du Lycée Prévert, il paraissait évident et sous condition (par exemple une ZAC), d'ouvrir les terrains le long de la route de Montézieu à l'urbanisation et même d'y envisager une opération d'urbanisme concertée à forte vocation scolaire... Aujourd'hui les terrains sont bloqués en attente d'une modification du PLU !

- Le long de la future voie de contournement et notamment à proximité du recalibrage de la 6110 entre la Luquette et La Font, il était évident que la création d'une zone d'activités économiques s'imposait... ? Le PLU actuel la supprime... Mais les négociations, en cours en vue de l'acquisition des terrains pour le giratoire Lafont l'imposent à la demande des propriétaires... Même que j'ajoute à l'environnement, en aurait le « couteau dans la gorge » selon ses propres dires... Bravo pour la cohérence !!!

- Dans le PLU, la future ZAC du Mas Rouge pourtant indispensable à un schéma de circulation et de desserte des ces Zones (Valès - Mas Rouge) cohérent et rationnel est supprimée. Il faudra qu'on nous explique comment s'effectuera la desserte et la circulation de Valès ? Mais, il est vrai qu'on va dépenser 24 000 € pour établir un schéma de déplacement doux à St Christol.

JUSTEMENT POUR LA ZAC DE VALES

Si là aussi, les grandes lignes établies par la municipalité précédente ont été reprises, il paraît surprenant :

- que nos collègues municipaux qui se glorifient partout de vouloir imposer 25% de logements sociaux dans tout nouveau programme (pour l'instant, après un an de mandat, ils n'ont programmé combien ?) reste à 20% sur Valès.

- que le giratoire sur l'Ancien Chemin de Sommières à cheval sur la ZAC du Mas Rouge n'ait pu être imposé au promoteur, alors il faudra qu'on nous explique comment on organisera la circulation dans ce secteur ?

- que sur la participation financière imposée au promoteur (on utilise que 40 000 euros pour l'extension de la station d'épuration (les St Christolens paieront le reste) mais qu'on réserve largement plus de 300 000 euros pour agrandir le Foyer ce qui avec la construction programmée de la future halle de sport du Lycée J.Prévert (pour laquelle la Région versera à titre exceptionnel 1 millions d'€) ne s'impose pas forcément... Mais il faut bien satisfaire l'Asci !!!

C'est vraiment de la démagogie à la petite semaine !!!

Ainsi s'explique nos 2 prises de position sur le PLU et la ZAC de Valès

BUDGET 2009 : POURQUOI NOUS AVONS VOTÉ CONTRE ?

Lors de la séance du mardi 24 février, le Conseil Municipal a adopté le Budget 2009 par 21 voix pour et 7 contre. Ghislaine Bingler et moi-même avons voté catégoriquement contre ce budget car il nous semble préoccupant pour l'avenir de Saint Christol.

L'an dernier déjà, nous avions estimé que le budget était flétri. Nous constatons aujourd'hui que nous avions raison puisqu'on nous annonce en résultat un solde d'exécution négatif de 150 663,38 € en investissement qui est finalement compensé par un excédent de fonctionnement de 296 987,40€ : preuve que le budget 2008 n'était pas très sincère. La différence entre les deux réduit l'excédent de fonctionnement à 146 300 € qui sont quasiment utilisés pour combler le solde négatif des restes à réaliser de 2008 qui se chiffre à 146 200€. En terme de marge de manœuvre du budget 2009 sont quasiment nulles (contre 31 000€ d'excédent en fonctionnement et 261 490€ en investissement en 2008). Toujours dans le fonctionnement, un chiffre tel qu'il est fourni par l'adjoint paraît préoccupant : le pourcentage des dépenses de personnel par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement est de 60% (avant compensation par l'agglomération, ce qui est très largement supérieur à la moyenne (entre 45 et 50%) pour une commune de notre strate.

Il est par ailleurs à noter que pour la 1^{ère} fois, l'Attribution de Compensation en provenance du Grand-Alès sera négative : - 157 630€. Cela est dû au transfert des charges liées à la médiathèque. C'est un paradoxe que ce passage s'effectue sous l'autorité d'un groupe qui avait toujours adopté une attitude très critique vis-à-vis de ces « vrais-faux » transferts lorsqu'il était dans l'opposition. C'est, dans ce domaine, finalement faire comme avant, et plus si affinité. Nul doute que certains de leurs partisans puristes et autres « aggro-sceptiques » apprécieront.

C'est pour tout cela que nous pensons que ce budget est étriqué dans sa partie fonctionnement.

Dans sa partie investissement et en recettés, nous nous satisfaisons de voir la Région assumer ses engagements avec une subvention qui atteint 137 500€ (ajoutés aux 25 000 de l'an dernier), ainsi que le Conseil Général (157 500€). Nous sommes par contre très préoccupés par l'effondrement continu de l'assiette de recette de la TLE (Taxe Locale d'Équipement) : elle atteint 85 900€ (contre 95 000€ en 2008 et 114 000€ en 2007 !). Sa chute n'a donc pas été entraînée par l'augmentation significative et injuste imposée par la municipalité aux nouveaux foyers saint-christolens ! Finalement les recettes d'investissement sont aidées, mais de façon très exceptionnelle, à hauteur de 15% par un versement du FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) de 2008 des 2009, ce qui fait un montant cumulé de 409 890€ (contre 289 635 en 2008). La municipalité peut donc cette année remercier le « Guide Suprême Sarko », mais qu'en sera-t-il l'an prochain ?

Quant aux dépenses d'investissement, elles couvrent à hauteur de 35% des projets d'envergure initiés par la municipalité précédente (lycée...).

Si on note que 150 000€ sont attribués cette année à la voirie, ce n'est finalement qu'un retour à la normale, mais rien d'extraordinaire. Des projets portés par la nouvelle équipe, seuls les travaux concernant le pluvial sur la route du Mas Rouge aura retenu notre intérêt avec un investissement à hauteur de 57 000€. Par contre la simple bagatelle de 24 000€ sera consacrée à des études pour un plan de déplacement.

ment doux (voies cyclables) dont on ne sait pour l'instant comment il sera élaboré. Je rappelle que dans notre programme, nous avons concrètement proposé la création de 10 km de voies cyclables. Enfin, 30 000€ seront consacrés à la remise en conformité de l'électricité du groupe scolaire Joliot-Curie. Sans dire que c'est une mauvaise chose, nous pensons que c'est largement insuffisant. C'est d'ailleurs pourquoi, là encore dans notre programme, nous avions prévu une restructuration complète du groupe scolaire Joliot-Curie, en concertation avec les enseignants et les parents. Nous pensons que cette restructuration est aujourd'hui une nécessité.

C'est pour tout cela que nous pensons que ce budget est peu ambitieux dans sa partie investissement.

Taux de fiscalité : Au niveau des recettes liées à la fiscalité, nous notons une analyse très optimiste de l'adjoint aux finances qui, à taux constant, table sur une augmentation des recettes identique aux années précédentes, c'est-à-dire de plus de 7% par an. Cela nous paraît aléatoire, vu le coup de frein enregistré au niveau des constructions neuves, actuellement et sans doute pour les années à venir.

Nous prenons acte du maintien des taux de la fiscalité communale qui, au fil des années, se situent dans la moyenne départementale. Je rappelle que ces taux n'ont pas été augmentés depuis 1995. C'est encore un engagement de campagne de notre part que de veiller à ce que ces taux n'augmentent pas. Nous continuerons à être très vigilants sur le sujet, d'autant plus qu'avec un tel budget aux marges de manœuvre réduites, nous ne voudrions pas que la municipalité nous annonce dans les années qui viennent une augmentation, tout en se défendant bien de bien l'avoir voulu.

Enfin et pour couper court à certaines affirmations, notons qu'au niveau de l'endettement, les annués diminuent de 17% (entre 2008 et 2009) au niveau du remboursement des intérêts des emprunts et de 51% au niveau du capital. En réalité, d'après les chiffres du budget 2009, le remboursement de l'endettement baisse de plus de 37% entre 2008 et 2009 !

C'est le résultat de la maîtrise du budget lors du précédent mandat.

Grégory THOMAS, Conseiller Municipal

« NOUVEAU » Désormais, c'est le mot clé de la propagande municipale. Ainsi pour le goûter des personnes âgées, une grande nouveauté, l'absence de l'Adjoint à l'Action et l'Aide Sociale.

Pour le repas en février de ces mêmes personnes âgées... une grande première : l'absence du Maire !!!

Pour les vœux de ce même maire tout édité nouveau y compris l'appel aux acteurs économiques locaux... La preuve en 2007, les vœux du précédent maire avait permis de présenter la toute nouvelle PGO !

QU'ON NOUS EXPLIQUE ? A propos de la voirie autour du Lycée, le Maire se plaint que la municipalité précédente n'avait rien prévu. Or actuellement, tout se déroule conformément au planning programmé par la précédente municipalité : achats des terrains et financement... Compréhensible qu'on n'ait rien prévu !



Moi aussi, je recommande vivement à Tous les St Christolens d'assister aux séances du Conseil Municipal.

Il en sortira pas déçus... mais... déçifiés !

Un collègue de Clarté et Démocratie dit qu'il se passe des « choses fort étonnantes » : je ne le lui fais pas dire...

C'est bien la première fois que j'on fait débat sur un journal en conseil municipal. Hé ! oui, c'est arrivé en décembre :

Notre journal Union et Dynamisme portant le N°2 a été fort critiqué par l'équipe municipale actuelle. On tremble...

Je précise à l'adjointe au personnel ainsi qu'à tous ses collègues que notre journal est un journal d'information, alors modérez vos propos !

En tout cas, ce qui est sûr, il a ses fidèles lecteurs...

Dilemme : Peut-on m'expliquer pourquoi, on embauche un cadre B pour faire le travail de l'adjointe au personnel et on débauche de l'autre côté un jeune qui était en CAE aux services des St Christolens.

Voilà deux poids, deux mesures... Ça aussi s'est étonnant... Je dirai même plus... détonnant...

G.B.

« Ils sont soucieux de votre sécurité... le bureau de la police nationale est quasiment fermé »

Qu'a fait la municipalité ? RIEN

EN CES TEMPS PASCAL !!

Il était normal que Juda se manifeste... Il l'a fait dans le dernier bulletin de ces nouveaux amis. Mais maintenant, il utilise la calomnie. Il paraît, d'après lui, qu'il y avait un accord entre Jean Sirvin et Roustan sur les Sénatoriales. Alors deux de choses l'une ou il le prouve, ou il est tout bête bien bas ?

A quand la preuve ? Mais pour les grenouilles de bénitier, c'est rassurant... Juda fut pardonné !

Blog : www.unis30380.org • Courriel : contact@unis30380.org

Commission... manipulation.

Une commission municipale est chargée de réunir dans le même débat les intervenants de tous bords et de toutes opinions, dans le seul but de dégager des consensus sur des principes de faisabilité et de pertinence des divers projets émis dans son cadre de compétence.

Et en aucun cas, elle ne doit servir de caution quant à une méthode, un financement, voire carrément délivrer un chèque en blanc accordé de fait au conseil municipal.

Reste à proposer au vote des conseillers municipaux la dite méthode et le dit financement, une fois ces éléments débattus et mis en forme au sein de la majorité municipale.

Un conseil municipal d'opposition peut très bien se prévaloir (et c'est d'ailleurs un acte démocratique de bon sens et de cohérence civique) d'une opinion favorable concernant un projet débattu en commission municipale, sans pour cela se voir de force imposer la même opinion en conseil municipal, mais cette fois concernant le financement de ce même projet.

Cette imposture est hélas systématiquement employée lors des conseils municipaux pour faire passer l'opposition comme étant inconstante, voire incohérente : pire, pour montrer le conseiller, alors fausement mis en cause, comme incomplet.

Cela fait partie d'une méthode globale qui comprend parfaitement le maintien d'un laxisme constant dans l'énocch des comptes-rendus des commissions, où certaines interventions sont passées sous silence sous prétexte qu'elles ont été déclarées péremptoirement « hors sujet ».

La remise en cause des PV de commission doit être systématique lorsque ceux-ci sont incomplets ou tendent à laisser le doute quant aux positions de chacun.

Il doit en outre faire apparaître clairement le fait que la position d'un membre de la commission ne peut lui être présentée comme un engagement de sa part au-delà de la compétence de la commission.

La « démocratie » dévoyée et employée comme moyen de faire croire à plus de clarté, voilà qui laisse songeur quant à la confiance à accorder à ceux qui utilisent de telles méthodes...

S.B.

C'EST COMME LA CONFITURE !

La formule est bien connue. La confiture, moins on a plus on l'étale. Eh bien la nouvelle municipalité de St Christol, c'est pareil... Moins, ils en font plus ils l'étalent.

Ainsi depuis quelques temps fleurissent dans la commune des panneaux vantant les mérites de ladite municipalité. Sans vergogne même, ils les plaient sur des chantiers inédits, montés et réalisés par la précédente municipalité comme par exemple les aménagements de l'Entrée Sud !

Tant qu'ils y sont, ils pourraient en placer un sous forme de regrets éternels sur l'emplacement du projet de Palais des sports devenu un vulgaire gymnase (dit le Grand Max) et un autre sous la forme de vœux pieux sur le tracé de la future Rocade... qui n'avance toujours pas et en gâche quelques uns pour boucher les trous du Rond Point et de la traversée de la Pyramide !!!

J.S.